



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE NE OEUVRE
TREIZIEME REUNION (APIRG/13)

(Sal, Cap Vert, 25 - 29 juin 2001)

Point 4.5 de l'ordre du jour: Examen du rapport de la Troisième Réunion du Sous-groupe CNS/ATM/IC

Examen et mise à jour du Plan AFI de mise en oeuvre du système CNS/ATM
et
Programme de Travail Futur du Sous - Groupe CNS/ATM/IC

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE

La présente note (WP/8C) représente le rapport de la Troisième Réunion du Sous-groupe CNS/ATM/IC concernant une proposition d'amendement au Doc 003, Plan AFI de mise en oeuvre du CNS/ATM et son programme de travail futur .

La suite à donner par la Réunion est au paragraphe 3.

Références:

Rapport CNS/ATM/IC/SG/3
Plan AFI de mise en oeuvre du CNS/ATM, Doc 003, Version 5.0

1. Introduction

- 1.1 Au titre des points 6, 7 et 8 de son ordre du jour, la Réunion a discuté de la mise ne oeuvre du RVSM et de la RNAV/RNP et a élaboré des propositions d'amendement au Plan AFI de mise en oeuvre du CNS/ATM. La Réunion aussi reçu des informations sur l'initiative Egyptienne relative à un système satellitaire dédié à la mise en oeuvre du CNS/ATM. Le Sous-groupe a aussi adopté son programme de travail futur.

2. Discussion

- 2.1 **Point 6: Examen et mise à jour du Plan AFI de mise en oeuvre du système CNS/ATM**

Équipe de travail sur la mise en œuvre du RVSM et de la RNP

- 2.1.1 La Réunion a examiné les propositions d'amendement du plan AFI du système CNS/ATM (Doc.03) en ce qui concerne le RVSM et la RNP. Il a été convenu que la mise en œuvre initiale du RVSM

devrait être réalisée entre les niveaux de vols FL350 et FL390 dans la Région AFI, en vue de fournir aux exploitants transcontinentaux des profils de vol plus économiques. Il a été également convenu que la RNP 5 devrait initialement être introduite au-dessus du niveau de vol FL350. Il a été rappelé à la Réunion le projet de Conclusion 6/43 du Sous-groupe ATS/AIS/SAR recommandant que l'Équipe de travail sur la gestion de l'espace aérien établie par l'APIRG (Décision 12/24) soit chargée des activités liées à la mise en oeuvre de la RNP et du RVSM. Le Sous-groupe a alors examiné en long et en large la proposition de créer une Équipe de travail sur la mise en oeuvre du RVSM et de la RNP, proposition qui a été finalement adoptée. Il a été convenu que l'Espagne devrait assurer la fonction de rapporteur de l'Équipe de travail. Les projets de conclusion et de décision ci-après ont été adoptés.

Projet de Conclusion 3/20: Mise en oeuvre initiale du RVSM dans la Région AFI

Il est conclu que le RVSM soit mise en oeuvre dans la Région AFI en même temps ou aussitôt que possible après sa mise en oeuvre en Région EUR et initialement entre les niveaux de vol FL350 et FL390.

Projet de Décision 3/21: Etablissement d'une Équipe de Travail sur le RVSM et la RNAV/RNP

Il est décidé que soit créée une Équipe de Travail sur la mise en oeuvre du RVSM et de la RNAV/RNP, avec les termes de référence figurant à l'**Appendice A**.

Composition: Algérie, Cap Vert, Egypte, Ethiopie, Kenya, Maroc, Nigéria, Afrique du Sud, Tunisie, Sénégal, Espagne (Rapporteur), ASECNA et IATA.

Note 1: *L'Équipe de Travail RVSM/RNAV/RNP devrait maintenir une étroite coordination avec l'Équipe de Travail du Sous-Groupe ATS/AIS/SAR sur la gestion de l'espace aérien (ASM), et son mandat devrait être harmonisé avec le mandat de cette Équipe de Travail ASM.*

Note 2: *La SATMA et Eurocontrol devraient être invitées à apporter leur assistance à l'Équipe de Travail .*

- 2.1.2 Durant les débats, le Sous-groupe a aussi identifié le besoin pour des séminaires et réunions ateliers sur le RVSM et la RNAV/RNP et a adopté le projet de conclusion ci-après.

Projet de Conclusion 3/22: Séminaires/Ateliers sur le RVSM et la RNAV/RNP

Il est conclu que l'OACI et les autres organisations qui sont en mesure de le faire devraient organiser des séminaires et ateliers sur le RVSM et la RNAV/RNP dans la Région AFI.

Amendement au Doc 003

- 2.1.3 La Réunion, compte tenu des rapports des ICG examinés au Point 3 de l'ordre du jour et des propositions présentées par les participants et le Sous-groupe ATM/AIS/SAR, a élaboré des amendements au Plan AFI de mise en oeuvre du système CNS/ATM (Doc 003) et a adopté le projet de conclusion suivant.

Projet de Conclusion 3/23: Amendement au Plan AFI de mise en oeuvre du CNS/ATM (Doc 003)

Il est conclu que le Plan AFI de mise en oeuvre du CNS/ATM (Doc 003) soit amendé comme indiqué en **Appendice B**.

2.2 Point 7: Exposé sur les essais du système CNS/ATM dans la Région AFI

2.2.1 Sous ce point de l'ordre du jour, l'Égypte a informé la réunion de la proposition concernant un système multifonctions par satellite pour mettre en oeuvre le système CNS/ATM, dit « NAVISAT ». Le système est fondé sur un concept de mission double :

- a) une mission aéronautique qui assure les communications aéronautiques air/sol de données et en phonie, les communications fixes de données/en phonie et le renforcement géostationnaire au GPS et au GLONASS éventuellement ; et
- b) une mission de télécommunications pour tous les utilisateurs non-aéronautiques.

2.2.2 La réunion s'est félicitée de l'exposé et a soulevé de nombreuses questions sur l'échéancier, les problèmes d'ordre institutionnel, l'analyse coûts/avantages. Le Sous-groupe a décidé de confier au Groupe AFI d'Étude sur le GNSS la tâche d'examiner la proposition de façon plus approfondie. A cet égard, il a été décidé que l'Égypte devrait faire partie du Groupe d'Étude sur le GNSS. Il a été également convenu que les membres de l'Équipe de travail sur le GNSS devraient être tenus informés des réunions du Groupe AFI d'Étude sur le GNSS. Le Sous-groupe a adopté des décisions à cet égard (Décisions 3/24, 3/25 et 3/26).

2.3 Point 8: Programme de travail futur

2.3.1 La Réunion passe en revue son programme de travail futur et adopte le projet de décision ci-après.

Projet de Décision 3/27: Programme de Travail Futur du Sous - Groupe CNS/ATM/IC

Il est décidé que le programme de travail futur du Sous - Groupe CNS/ATM/IC soit tel qu'indiqué en **Appendice C**.

2.4 Point 9: Divers

2.4.1 NEANT.

3. **Suite à donner par l'APIRG**

3.1 L'APIRG est invité à:

- a) noter le rapport de la Troisième Réunion du Sous-groupe CNS/ATM/IC relative au développement du Plan AFI de mise en oeuvre du CNS/ATM;
- b) examiner le programme de travail futur du Sous-groupe CNS/ATM/IC;
- c) examiner et adopter le **Projets de Conclusion** 3/20, 3/22, 3/23 et les **Projets de Décision** 3/21 et 3/27.
